

LA GAZETTE

Du SNU

NORMANDIE
NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2017

EDITO

Au vu de l'actualité, nous ne pouvons pas passer à côté de la journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, ni ignorer les débats houleux concernant l'écriture inclusive. Plus largement, la question de la place de la Femme au sein de notre société semble être toujours aussi problématique... Le chemin qui reste à parcourir est encore (trop) long. Portées par les médias, les mentalités conservatrices voire rétrogrades, dominent les débats. Le conservatisme médiatique, transparaissant dans son traitement même de l'actualité, nous examinerons entre autres le traitement de la visite du Jupitérien en Arabie Saoudite : entre silence complice et flatteries intéressées, le quatrième pouvoir est en grand danger, par conséquent tout comme notre démocratie!

Plus en lien avec notre institution, la récente signature de notre nouvelle classification des métiers suscite de nombreuses interrogations des collègues : Que va-t-elle changer ? Soutient-elle une véritable évolution de carrière (comme les organisations syndicales signataires semblent l'affirmer) ? Pourquoi le SNU rejette cette classification ? Nous vous proposons de répondre à toutes ces questions et bien d'autres, en participant à nos prochains CFS en feues haute et basse Normandie les 12 et 13 février prochains. Nous communiquerons prochainement et très rapidement sur le sujet.

Nos CFS sont ouverts à toutes et à tous, n'hésitez pas à vous abonner aux actualités du SNU (si ce n'est pas encore fait) et à transmettre l'information aux collègues.

Bonne lecture et bonnes fêtes de fin d'année ☺



Pas de Noël cette année, le père Noël se dore la pilule aux Bahamas avec ses allocs !

SOMMAIRE

PAGE 2/3 FLASHS

PAGE 4/5 VIOLENCES...

PAGE 5/6 ECRITURE ...

PAGE 7...INCLUSIVE

PAGE 8/9/10 ACHAT POUVOIR

PAGE 11 LOUVRE...

PAGE 11 ..& JOURNALISME

PAGE 12 RÉGIONAL ÉTAPE

Une Co-Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr Caen 02.31.53.50.37 Rouen 02.32.12.99.03

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

Nouveau service aux « cadres »

Les agent-es souhaitant se positionner sur cet accompagnement devront le faire savoir directement auprès de leur ELD, l'identification des retenu-es aura lieu au mois de janvier 2018. Une animation sera mise en place au niveau régional et territorial. Les agences ayant des portefeuilles « suivi » pour la Normandie sont **Le Havre Souday, Dieppe, Saint-Sever, Darnétal, Evreux Brossolette, Saint Lô, Hérouville, Lisieux et Evreux Delaune**. La gestion globale du compte se fera dans l'agence de rattachement. Dans chaque agence, il y aura un conseiller identifié « cadre » pour les modalités « guidé » et « renforcé ».

Les élus font remarquer au chef de projet que le dossier est assez creux, sans mention de prévision de charge de travail (volume des demandeurs d'emploi concernés, taille et nombre des portefeuilles), sans rétro-planning à part la consultation des instances et regrettent une fois de plus que ce projet se déploie sans préparation, dans l'urgence et sans réflexion sur la prévention des risques psychosociaux

Fin des missions IEJ et GLO

Les missions des agent-es sont d'un an, renouvelables 2 fois sur le principe du double volontariat.

(Accord de l'agent-e et de la direction). Les élu-es ayant eu des informations quant à des fin de missions ont souhaité faire le point avec la direction qui nous informe que des ELD ont déjà eu des entretiens avec des agent-es pour leur signifier la fin de leur mission (limite des 3 ans). Pour les sites n'ayant pas encore organisé ces entretiens, la direction a repoussé au 31 mars 2018 les fins de mission afin de laisser le temps de tenir les entretiens et d'effectuer les appels à volontariat.

Si sur un site il n'y avait pas de volontaires pour reprendre un portefeuille GLO ou IEJ, une dérogation serait possible pour que l'agent en poste poursuive la mission au-delà des 3 ans.

Repas de Noël

De nombreux collègues de différents sites nous interpellent au sujet du repas de Noël. Quelles sont les dispositions prises par la direction à ce sujet ? Quelle date ? Quel budget ?

→ Les modalités de l'édition 2017 seront conformes aux usages. Repas de Noël en BN et budget identique. Rien de nouveau en HN.

Travail de proximité

Qu'en est-il de la possibilité du travail de proximité lors d'intempéries qui peuvent amener des collègues à rejoindre un site plus accessible que leur site habituel maintenant que les postes fixes des collègues concernés par le télétravail ont été supprimés ?

→ Si « vigilance rouge », le principe s'applique. Dans ce contexte, un point est fait entre l'agent et l'encadrement du site qui l'accueille. Un focus sera fait dans le Kit agent OATT qui sera bientôt à disposition.

Procédure absence imprévue

- Les procédures d'alerte de l'ELD en cas d'absence imprévue sont différentes d'un site à l'autre jusqu'à produire parfois des processus aberrants. Les DP SNU demandent à la direction de faire en sorte que, des procédures raisonnables et rationnelles soient proposées dans l'intérêt des agents et de l'ELD ?

→ Il n'est pas question de réglementer au niveau régional à ce sujet. Le SNU-FSU indique que ce n'était pas sa demande. La direction précise que l'agent doit avoir la possibilité de prévenir son site comme il le peut en fonction de sa situation.

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>



Sorties anticipées 22 et 29 décembre

Lors du CE du 30 novembre la Direction a informé sur le fait que les modalités de sortie anticipée seraient les mêmes que l'an dernier. A savoir Les agents devront partir à 12h45 et 2 heures seront créditées pour ces journées pour les agents présents. « La valorisation du départ anticipé de 2h sera de 13h30 à 15h30, fin de la plage fixe, afin de prendre en compte les 45 minutes de pause méridienne. »

Trajectoire GDD, la DR persiste et signe !

Prié-es de faire confiance aux méthodes de calcul et à la baisse de charge annoncée par la DG (moins 34% qui – Ô miracle – correspond aux objectifs), les élu-es doivent ignorer les alertes du terrain : conditions de travail dégradées, augmentation de la charge de travail (+36% de flux téléphonique, à minima +170% de mails.net, +900% d'appels sortants, augmentation du flux en ARC...), problématiques de plus en plus importante concernant la prise de congés etc...La DR poursuit la réduction de l'effectif GDD malgré ces réserves et malgré le projet de réforme gouvernementale de l'assurance chômage risquant d'entraîner l'augmentation de la charge de travail (indemnisation étendue aux indépendants et salariés démissionnaires).

TSCE : Il y a une lueur d'espoir dans la mesure où enfin la Direction semble prendre en compte la problématique de gestion des mails TSCE indemnisation en publiant une note harmonisant les procédures sur l'ensemble du territoire (gestation de 9 mois pour accoucher de la note !). Celle-ci sera mise en œuvre à compter de la 2^{ème} quinzaine de décembre. Par contre la Direction entretient le toujours suspense quant à son contenu.



Classif c'est signé donc en CE circulez y a (presque) rien à voir !

La direction nous fait une présentation très succincte des étapes de mise en œuvre de la classification : « les agents seront informés en janvier » De quoi ? Du process ? Quoi qu'il en soit, les formations RH et managers se dérouleront de décembre à fin avril. Les entretiens de repositionnement seront planifiés sur la même demi-journée que les EPA. Les agents seront informés par courrier de leur repositionnement au plus tard au 15 juin, pour un effet au 1^{er} juillet. Les élus CGT, FO et SNU qui n'ont pas signé, ont fait une déclaration dénonçant une classification au rabais qui impose l'austérité à toutes et tous !

Pchez POPole

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Avec le contrecoup du scandale Weinstein, la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, a résonné différemment des autres années. Ça a été l'occasion pour le président de proclamer que l'égalité entre les femmes et les hommes devenait la 'grande cause du quinquennat'.

Si vous ne le saviez pas, le 25 novembre était, en effet, la journée internationale contre les violences faites aux femmes. Cette date du 25 a été retenue par l'ONU en mémoire à trois sœurs dominicaines, Patria, Minerva et María Teresa Mirabal, qui ont été exécutées en 1960 sur ordre du dictateur de l'époque parce qu'elles militaient simplement pour le droit de toutes les femmes.

Pourquoi en parler ?

Parce que rien ne change, ou pas assez vite.

Il aura fallu 40 ans pour que la communauté internationale via l'ONU et Amnesty International puisse mettre sous les feux de la rampe ces tragédies quotidiennes. Mais que ce n'est pas encore assez !

La violence à l'égard des femmes se manifeste sous de multiples formes, y compris des formes qui sont particulières à des conditions, pays et régions données, c'est un « phénomène » mondial.

Oui, aucune femme n'est pas à l'abri de la violence des hommes où qu'elle se trouve¹. Parce que ces horreurs sont toujours présentes.

Ainsi, aux Etats-Unis², une femme est battue par son partenaire toutes les 15 secondes. Et la réponse des autorités n'est pas toujours celle qu'on croit. Par exemple, Bresha Meadows, a tué son père à l'âge de 14 ans l'an dernier, pour se protéger et protéger sa mère (20 hospitalisations) des violences subies. L'état de L'Ohio n'a pas trouvé autre chose³ que d'envoyer Bresha en détention pour mineure dès le 1^{er} jour de ses 15 ans pour une durée de 9 mois jusqu'à la date de son procès. Elle a accepté le « deal » « plea of true⁴ ». Le drame de cette adolescente est que sa vie a été bouleversée à plus d'un titre pour quelque chose qu'elle n'a pas demandé. Comme souvent les victimes au départ sont jugées coupables au final.

On peut continuer, en Afrique du Sud⁵, une femme est violée toutes les 23 secondes, en France, les plaintes pour violences sexuelles déposées en zone de gendarmerie⁶ ont augmenté en octobre 2017 de 30 % par rapport à la même période de l'année précédente.

On doit en parler parce que les organismes qui s'occupent du sujet manquent cruellement de moyens financiers. Comment lutter sans financement ?

On en parle parce que chacun de nous peut lutter à son niveau. Parce que notre société renvoie des signaux dégradants envers la gente féminine. Outre les violences physiques, c'est ce qui est distillé par la société via les médias, la pub etc...La pornographie (même soft) se banalise, on affiche toujours la femme comme objet pour vendre une voiture, de la crème, enfin tout et n'importe quoi du moment que les basses pulsions sexuelles des hommes sont assouviées.

Parce que les plaintes déposées ne sont pas le reflet de la réalité.

Parce que les violences faites aux femmes revêtent de trop nombreux aspects. Les plus répandus sont d'ordres physiques, sexuels, affectifs ou économiques. Il y a aussi la traite des femmes et des pratiques barbares telles que les mutilations/excisions génitales féminines ; mais aussi le mariage forcé et le mariage précoce qui relèvent de la tradition, de la culture ou de la religion.

Parce que ces violences peuvent être présentes aux différents âges de la vie d'une fille ou d'une femme. La liste malheureusement n'est pas exhaustive. D'autres formes de violences moins connues comprennent les crimes "d'honneur", le féminicide, l'infanticide des filles, l'exploitation économique, la violence politique...

Tout cela doit cesser !

Appelez le 3919⁷ si vous êtes témoin ou victime d'une agression ou prenez contact avec une association près de chez

vous.-> <http://www.stop-violences-femmes.gouv.fr/-les-associations-pres-de-chez-vous-.html>

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

ÉCRITURE INCLUSIVE

- 1/ Une étude menée par l'Organisation mondiale de la santé, basée sur des interviews de 24 097 femmes dans 10 pays différents, montre que la violence conjugale concerne, suivant les pays, entre 15 et 70 % des femmes interrogées. Cette étude ne porte que sur les violences faites aux femmes dans le cadre domestique.
- 2/ Plus d'un tiers des femmes aux États-Unis (35,6 % soit environ 42,4 millions) ont été victimes de viol, de violence physique ou de harcèlement par leur partenaire à un moment donné de leur vie.
- 3/ <https://www.50-50magazine.fr/2016/09/14/aux-etats-unis-violence-de-la-justice-contre-les-femmes-battues/>
- 4/ Le Plea of true pour les mineurés est l'équivalent du « plea of guilty ». Sorte de tractation qui reconnaît la personne coupable en échange d'une peine « à prendre ou à laisser », sans attendre le verdict du jury. Bresha aura donc passé 12 mois en détention, puis 6 mois de « traitement » dans un centre spécialisé et enfin, encore 2 mois de probation par la suite.
- 5/ D'après un sondage établi par l'ONU entre 1998 et 2000, l'Afrique du Sud a le plus fort taux mondial de viol par habitant. Ce sondage estime qu'une femme née en Afrique du Sud a plus de chance d'être violée que d'apprendre à lire.
- 6/ (c'est-à-dire dans les communes comptant moins de 20 000 habitants)
- 7/ <http://www.soroptimist.fr/>

Osez en parler
3919
Numéro national pour accompagner et orienter les femmes victimes de violences et d'agressions sexuelles. Appel gratuit, anonyme et ne figurant pas sur les factures de téléphone.

www.stop-violences-femmes.gouv.fr
Site internet dédié aux violences faites aux femmes présentant les réseaux locaux prenant en charge les femmes victimes de violences.

**VIOLENCES
CONTRE LES FEMMES
LA LOI VOUS PROTÈGE**

Écriture inclusive

Depuis fin septembre, certains médias, certains politiques et la « Grande » Académie Française se sont émus de la parution du premier manuel scolaire à destination des élèves de CE2, entièrement rédigé en écriture inclusive. Le SNU qui prône la féminisation de l'écriture a naturellement voulu traiter de ce sujet.

En premier lieu, De quoi parle-t-on ?

L'écriture inclusive repose sur 3 principes. Sans ordre hiérarchique, le premier est celui d'accorder les grades, fonctions, métiers et titres en fonction du genre (une pompière, une maire...). Le deuxième principe est qu'au pluriel, le masculin ne l'emporte plus sur le féminin mais inclut les deux sexes par l'utilisation d'un point médian. On écrira ainsi électeur·rice·s ou citoyen·nes. Enfin, on évite d'employer les mots « homme » et « femme » pour préférer des termes plus universels tels « les droits des humains ».

Pourquoi cette polémique ?

Pour l'Académie Française, l'écriture inclusive représente « *un péril mortel, dont notre nation est dès aujourd'hui comptable devant les générations futures* ». Pour le député Républicain Julien Aubert « *La dénaturation de la langue française est accompagnée d'une politisation du langage comparable à ce que George Orwell avait prédit avec sa fameuse 'novlangue', utilisée par un État totalitaire pour empêcher toute pensée subversive* » et que cette écriture « *prend en otage les écoliers pour transformer notre langue à des fins idéologiques* »... L'école étant un lieu puissant des transmissions des normes, on voit donc surgir les chevaliers blancs de la langue française, comme nous avons vu sortir dans la rue les biens pensants de la théorie du genre, pour rappeler que la cellule familiale traditionnelle et « comme il faut » doit être composée d'un papa et d'une maman.



Pourquoi changerait-on ce qui a toujours existé ?

La langue française est une langue vivante et par définition, tout ce qui est vivant, bouge, change, mute. Les règles qui régissent notre langue – dont « le masculin l’emporte sur le féminin » - s’exercent depuis le 17^{ème} siècle. Avant ? Ben avant c’était autrement.

Avant le 17^{ème} siècle, pour ceux qui la pratiquait, la langue française était plus égalitaire. C’était « l’accord de proximité » qui s’appliquait. Cet accord consistait à mettre le mot à accorder au genre et au nombre du mot le plus proche, lorsqu’il y en a plusieurs. On disait et on écrivait : « Cet homme et ces vingt femmes sont belles ». Ça vous choque ? Dans l’absolu cela ne devrait pas. Cela fait plus de trois siècles que les femmes se sont habituées à écrire et à entendre « cet homme et ces femmes sont beaux ». Cela devrait choquer tout autant, au moins à l’oreille.

Les grammairiens du XVII^{ème} siècle entreprennent donc de réformer la langue pour la codifier et l’Académie française fondée par Richelieu en 1635 devient la gardienne des règles édictées dans le domaine de la langue française. Les statuts de l’Académie sont clairs : « La principale fonction de l’Académie sera de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences (article XXIV). » Dans ce contexte, la masculinisation qui ne représente qu’une partie des nouvelles règles imposées ne fait pas d’emblée consensus et provoque de grands débats.



Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

Cependant, sur la question de l'accord en genre, un grammairien faisant figure d'autorité, Claude Favre de Vaugelas affirme en 1647 dans un ouvrage de grammaire qui devient vite une référence majeure : « Le genre masculin étant le plus noble, il doit prédominer chaque fois que le féminin et le masculin se trouvent ensemble. »

Ainsi, des noms féminins parfaitement justes et utilisés (autrice, peintresse, médecine...) ont été supprimés et ces « puristes » ont éradiqué l'accord de proximité. C'est à ce moment-là que dans la langue française, le masculin « l'a emporté » sur le féminin.

Or, le langage structure tout de même notre pensée. Expliquer aux enfants que le masculin l'emporte sur le féminin ne peut guère forger des esprits égalitaristes. Lorsqu'on parle de nombreux ouvriers en 36 ont battu le pavé pour la 5ème semaine de congés payé, on a plutôt l'image d'hommes, alors que si on écrit de nombreux-ses ouvriers-ères ont battu le pavé... » On a en tête une image sans doute plus juste de ce qu'il s'est passé.

Mais sans doute que tout le monde se trompe de débat ?

L'écriture inclusive ne se résume pas qu'à la féminisation des textes, mais elle vise à rendre au plus juste l'expression de ce que l'on veut dire. Parce qu'on fait des raccourcis et que pas grand monde n'utilise la « double flexion » qui consiste à mentionner systématiquement et explicitement les deux sexes. « En 36 les ouvrières et ouvriers ont battu le pavé pour la lutte... »

Non, l'argument « Le Français rend sexiste » n'est pas valable. Nous ne sommes pas linguistes, mais tout le monde sait que la langue française est issue du latin, où le féminin, le masculin et le genre neutre existe. En France le neutre a disparu à l'époque du latin vulgaire, il a fusionné avec le masculin parce qu'ils étaient « proches ». Le féminin qui était bien distinct s'est maintenu. Certaines langues étrangères ont conservées le genre neutre, (l'islandais, l'allemand, le russe, le grec etc..). A contrario il existe des langues où le masculin et le féminin n'existent pas (Turc, Hongrois). Les problématiques sexistes étant universelles, on ne peut pas qualifier un pays de sexiste ou de féministe juste par l'emploi de l'écriture.

L'écriture inclusive n'est jamais qu'un « code écrit ». Elle ne change pas la langue en tant que telle qui reste essentiellement orale. On peut voir l'écriture inclusive comme une réforme de l'orthographe qui agit sur un pan réduit du code écrit.

Ainsi l'argument qui entend défendre une forme d'écriture plus légitime qu'une autre sous le prétexte historique rend possible ce même argument chez les adversaires comme nous l'avons vu pour le « avant » et le après 17ème siècle. Celles et ceux qui font appel à un parallèle entre la langue et la société peuvent être contredits par une simple comparaison entre le sexisme dans les pays francophones et celui des pays voisins. Enfin, nous sommes assez critiques envers le gouvernement actuel pour dire qu'il n'a rien à voir là-dedans dans la mesure où le secrétaire d'état qui prône l'utilisation de cette écriture inclusive au sein des administrations et entreprises françaises est en opposition au Ministre de l'éducation Nationale qui la critique.

Conclusion

Le SNU est un syndicat féministe, qui prône dans ces textes de fonctionnement la féminisation des mots ou des phrases, il n'en demeure pas moins un syndicat d'ouverture. En cela, l'écriture inclusive va dans ce sens, même s'il peut y avoir des opposants.

Comme nous l'avons dit, les avis sur l'écriture inclusive, quels qu'ils soient, sont motivés par autre chose que des considérations langagières. Les débats autour de ce mode d'écriture sont avant tout idéologiques et la langue est le terrain de ce combat politique. Ce n'est pas parce qu'on est pour, que l'on souhaite dénaturer la littérature française, une œuvre de Victor Hugo serait bien indigeste à la lecture en écriture inclusive. Tout comme la transcription de l'écriture inclusive en braille... C'est tout bonnement illisible. Et ce n'est pas parce qu'on est contre, qu'on doit être qualifié-e de machiste non plus.

Toujours est-il que la société évolue, bien plus vite que la langue, qu'on le veuille ou non.

Le premier ministre a annoncé vouloir bannir l'écriture inclusive des textes officiels dans une circulaire transmise à l'Agence France Presse le 22 novembre 2017. L'avenir de l'écriture inclusive dépendra finalement d'une décision politique mais ne marquera sans doute pas la fin de la polémique.

1/ pas disponible encore sur les claviers, en faisant « alt 0183 » on arrive à avoir ce point ·

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

JE N'ACHÈTE PAS UNE TÉLÉ...

«Ce n'est pas une télévision que j'achète, c'est un instrument de pouvoir.». C'est par ces mots que feu Francis Bouygues avait parlé du projet qui l'animait quand il avait acquis TF1 au moment de la privatisation de la chaîne dans les années 80. Quel pouvoir voulait-il acheter ? Celui d'informer ou désinformer à sa guise évidemment, de mêler influence politique, business, intérêts particuliers et compromission, à son avantage incontestable, cela va de soi, mais aussi au service du pouvoir qui le faisait vivre dans le BTP et lui permettait de prendre sa place dans les médias ; il lui devait bien ça.

Depuis ces temps antiques, rien n'a changé et la concentration des médias dans quelques mains avides qui se sont ruées sur les journaux, télévisions, fournisseurs d'accès internet et téléphonie n'a fait que renforcer un phénomène de concentration et de manipulation de l'information.

L'exemple de la récente « visite surprise » de Macron en Arabie Saoudite « pour sauver le monde de la guerre nucléaire entre l'Iran et le Royaume de Riyad » en est un archétype. Tous les éditorialistes s'en sont donné à cœur joie début novembre, alors que Macron était parti inaugurer le Louvre Abu Dhabi, pour évoquer cette essentielle « visite surprise » pour « apaiser les tensions au sujet du Liban ». Aucun journaliste ayant pignon sur rue n'a été là pour dire qu'en diplomatie, une « visite surprise » ça n'existe tout simplement pas. On en imaginerait presque, d'après cette couverture médiatique, Manu le Sauveur du Monde prendre son téléphone et appeler le Prince Mohammed Ben Salmane pour lui dire : -« Salut Momo, c'est Manu. Kès tu fé ? T'es chez toi ? Dis, chui en bout de piste dans l'Falcon avec Bri-Bri, j'ai pas envie d'rentre en France, ça caille et y'a qu'des fainéants, des chômeurs et des fouteurs de bordel. C'est trop cool si t'es là. Bon OK j'arrive. Bisous. A toute. »



Le constat se renforce quand les mêmes journalistes, au même moment, dénoncent Donald Trump qui est allé en Chine et « n'a pas du tout parlé des droits de l'Homme ». C'est oublier bien vite l'attitude de la France depuis des décennies dans le contexte des relations avec Pékin, c'est oublier aussi comment, depuis Mitterrand, la France officielle a lamentablement traité le Dalaï-Lama lors de ses visites afin de ne pas vexer le partenaire commercial Chinois. Pour ce qui est des droits de l'Homme (et des femmes ?) en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis, aucun journaliste n'a reproché à Macron d'avoir été fort silencieux à ce sujet pendant sa visite officielle à Abu Dhabi puis lors de sa « visite surprise à Riyad ». On n'imagine difficilement Macron reprocher à Abu Dhabi la construction du Louvre moyen-oriental par des

J'ACHÈTE UN POUVOIR !

ouvriers étrangers traités comme des esclaves. On ne l'imagine pas plus évoquer avec Ben Salmane, qu'il rencontre en vue de récupérer Saad Hariri, le statut des femmes saoudiennes privées de liberté et sous domination masculine de leur naissance à leur mort, ainsi que le statut des femmes asiatiques, en quasi esclavage, auxquelles on retire les passeports dès leur arrivée et qui sont des milliers chaque année à subir le viol si elles ne se soumettent pas au droit de cuissage. On ne peut pas venir sauver le monde et se préoccuper des détails superflus. Les flagorneurs l'ont bien compris.

Le constat se renforce quand les mêmes journalistes, au même moment, dénoncent Donald Trump qui est allé en Chine et « n'a pas du tout parlé des droits de l'Homme ». C'est oublier bien vite l'attitude de la France depuis des décennies dans le contexte des relations avec Pékin, c'est oublier aussi comment, depuis Mitterrand, la France officielle a lamentablement traité le Dalaï-Lama lors de ses visites afin de ne pas vexer le partenaire commercial Chinois. Pour ce qui est des droits de l'Homme (et des femmes ?) en Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis, aucun journaliste n'a reproché à Macron d'avoir été fort silencieux à ce sujet pendant sa visite officielle à Abu Dhabi puis lors de sa « visite surprise à Riyad ». On n'imagine difficilement Macron reprocher à Abu Dhabi la construction du Louvre moyen-oriental par des ouvriers étrangers traités comme des esclaves. On ne l'imagine pas plus évoquer avec Ben Salmane, qu'il rencontre en vue de récupérer Saad Hariri, le statut des femmes saoudiennes privées de liberté et sous domination masculine de leur naissance à leur mort, ainsi que le statut des femmes asiatiques, en quasi esclavage, auxquelles on retire les passeports dès leur arrivée et qui sont des milliers chaque année à subir le viol si elles ne se soumettent pas au droit de cuissage. On ne peut pas venir sauver le monde et se préoccuper des détails superflus. Les flagorneurs l'ont bien compris.

MACRON INAUGURE LE LOUVRE D'ABU DHABI



Le Louvre à Abu Dhabi...



Il est nécessaire de se demander pourquoi l'élite médiatique peut se permettre en toute impunité de pratiquer la malhonnêteté intellectuelle et pourquoi nombreux sont les titres qui servent la soupe au pouvoir.

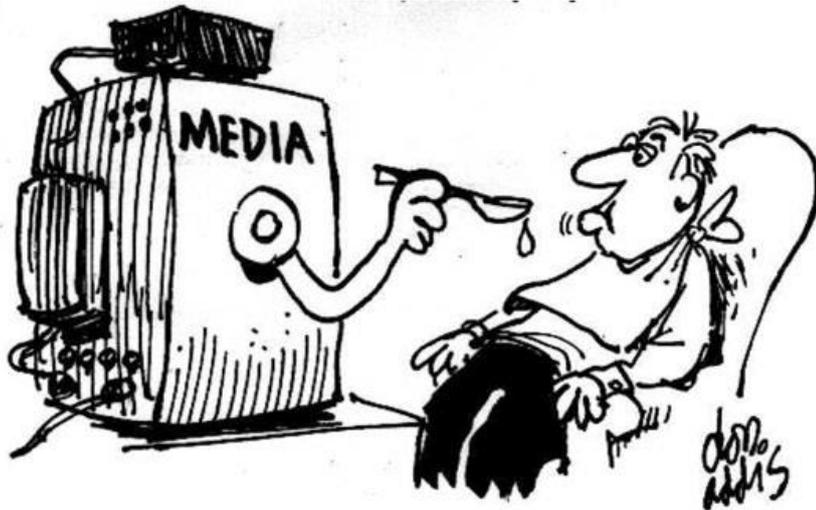
Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

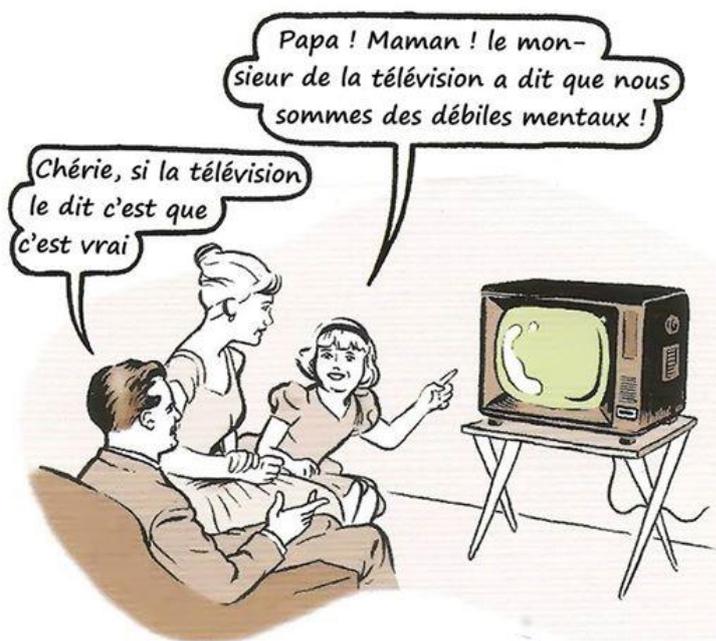
Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefisu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

LA FABRIQUE DE L'INFORMATION (FIN)



Il est souvent question d'idéologie mais surtout d'intérêts particuliers et de connivence. Ces journalistes, dont beaucoup dénoncent les privilèges des fonctionnaires, préconisent, comme Christophe Barbier du *Point*, la suppression d'une semaine de congés payés et vantent la nécessité de faire faire des économies à l'État, bénéficiant d'un privilège fiscal sous la forme d'un abattement forfaitaire de 7650 euros sur leur revenu avant déclaration. Pour résumer, un journaliste qui gagne 47650 euros sur une année ne sera imposé que sur 40000. Comment dans cette situation envisager de contrarier un pouvoir susceptible de remettre en cause cet avantage ? Autre élément : les aides à la presse fournies par l'État chaque année à des titres qui seraient encore plus moribonds ou seraient déjà morts s'ils n'étaient sous la perfusion financière de l'État. *Aujourd'hui en France*, *Libération*, *Le Figaro*, *Le Monde* ont ainsi respectivement touché en 2015 7770562 euros, 6456000 euros, 6500000 euros, 5438000 euros. Difficile dans ce cas de ne pas manger dans la main qui vous nourrit...tout en continuant à dénoncer sans scrupule un État dépensier et en demandant pour certains le renforcement du contrôle des chômeurs, coupables on le sait, de partir en vacances grâce aux allocations avec la caution des conseillers de Pôle emploi qui coûtent vraiment très cher pour ce à quoi ils servent.



Louvre Abu Dhabi : Le sang des travailleurs ou Jean Nouvel, bonne nouvelle !

L'architecte Jean Nouvel, aussi brillant dans sa spécialité que dans ses capacités à obtenir des marchés très juteux a été récemment interviewé par *The Guardian* au sujet du sort des travailleurs asiatiques qui ont été employés sur le chantier du Louvre et du Guggenheim Abu Dhabi. Pour lui « *c'est une affaire ancienne* » ! Normal puisque depuis 2015, Human Rights Watch qui avait alerté sur les conditions de travail des ouvriers venus d'Inde, du Bangladesh, du Sri Lanka, du Pakistan ou du Népal est interdit de séjour aux Emirats. Salaires au rabais ou non payés, accidents du travail mortels récurrents, confiscation des passeports, conditions d'hébergement épouvantables, détentions et expulsions arbitraires des ouvriers qui se plaignent, voilà ce qu'a été la construction du Louvre. 561 millions d'euros dont 450 millions pour l'achat du nom « Louvre », 10 ans de collaboration entre les Émirats et la France, une inauguration en grandes pompes qui vante l'humanité, la beauté, le dialogue entre les civilisations, 300 pièces du Louvre passées au crible de la censure pour ne pas heurter les mentalités locales. Comme le soulevait dans un article daté du 9 novembre dernier l'organisation Middle East Eye, une question se pose : *Le Louvre Abu Dhabi, musée universel ou mémorial en l'honneur du travail forcé ?* La réponse semble vite trouvée, à moins qu'il ne s'agisse d'une nouvelle expérimentation de lutte contre le chômage : on fait venir des migrants, on confisque leurs passeports, on les prive de droits, on les exploite puis on les jette pour retour à la case départ. Voilà qui est bien loin de l'hospitalité inconditionnelle qui ne semble pas devoir s'imposer à tout le monde dans un contexte qui laisse certaines associations ou gouvernants européens bien silencieux.



Profession journaliste : quelques « stars » surmédiatisées, des milliers de pigistes à la corvée.

Les assises du journalisme, organisées chaque année pour notamment s'intéresser, avec les citoyens, à la production de l'information et faire le point sur la santé et l'évolution de la profession, ont permis en 2016 de présenter un baromètre social. Baisse du nombre de journalistes titulaires de la carte de presse, réorganisation de nombreuses rédactions, précarisation de professionnels pigistes qui doivent s'offrir à plusieurs rédactions sans compter leur temps et qui représentent 26% des journalistes en exercice. Il en va un peu du journalisme comme du football, derrière l'image alléchante du métier de rêves qui offre privilèges, aisance et notoriété, se cache un arrière-plan plus sinistre. Si le métier bouge du fait du développement des rédactions web, la « durée de vie » dans la profession est source également de précarisation puisqu'un journaliste reste en moyenne titulaire de la carte de presse pendant 15 ans. Redressements judiciaires, plans sociaux, news magazines en difficulté, concurrence du web gratuit qui phagocyte les revenus publicitaires. Comme bien d'autres secteurs, le journalisme, qui continue de faire rêver les étudiants, n'en est qu'au début de sa transition économique et digitale. D'aucuns prédisent déjà la disparition des supports papier dans moins de 10 ans. Les infos en détail sur journalisme.com

Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snutefilsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>

LE RÉGIONAL DE L'ÉTAPE : OLIVIER PETIT

Avec 18 dessinateurs et coloristes, 2 scénaristes et sous l'éclairage d'archéologues, d'historiens, de numismates etc. l'éditeur rouennais Olivier Petit (*Editions Petit à Petit*) continue de raconter l'histoire de Rouen en Bande-dessinée, avec la publication récente du tome 3 de son titanesque projet (paru le 06 octobre dernier).

Passionné par la ville de Rouen et son histoire, il a voulu mettre en lumière les grands épisodes qui ont ponctué la vie de la cité. " *Les livres des historiens sont très bien faits et extrêmement intéressants mais pas toujours très accessibles*". De ce postulat, Olivier Petit prend le pari de fonder son récit sur des faits historiques réels et d'y ajouter un scénario de fiction pour captiver le lecteur. Pari réussi, le premier tome a été entièrement financé par le biais d'une campagne de financement participative.

Véritables « Docu-BD », « *De Rotomagus à Rollon* », « *De Rougemare à Jeanne d'Arc* » et « *De Louis XI à la Révolution* », narrent l'épopée Rouennaise, ses grands moments, souvent dramatiques : les combats de la Rougemare, l'annexion au Royaume de France, la peste noire, le massacre des juifs. Les parties documentaires nous apprennent l'origine du nom du quartier Bonne nouvelle (surnom de la maison d'arrêt de Rouen située dans ce quartier), nous parlent de la « Confrérie des Conards » de Rouen, nous informent sur le fait que Rouen était le premier arsenal de France pour la construction des bateaux etc.

Inégaux dans leurs scénarii et dans leurs qualités graphiques, les épisodes narratifs sont de véritables prétextes à la vulgarisation historique, ils contextualisent les passionnants « documentaires » inter-chapitres qui jalonnent chaque tome avec des éléments inédits tels que la reconstitution de la fontaine gallo-romaine de la place de la Pucelle par l'archéologue Erik Follain, la découverte de statuettes de bronze dans le sous-sol rouennais ou ces haches Vikings apparues lors de dragages de la Seine.

Gros carton en librairie, *Rouen en BD* a ouvert la voie à de nombreux autres projets similaires comme l'histoire du Havre, de Nantes, Bruxelles et Paris.

Amoureux d'histoire et/ou de Rouen mais pas nécessairement de Bande-dessinée, vous trouverez les trois premiers tomes dans toutes les bonnes librairies Normandes.

Bonne lecture !



Olivier Petit, éditeur et scénariste de « Rouen en BD »



Publication du SNU Pôle Emploi FSU

Imm. Le Floral. 90 avenue de Caen 76100 Rouen

Syndicat.SNU-Normandie@pole-emploi.fr

<http://www.snuteffsu.fr/regions/snu-pole-emploi-normandie2/>